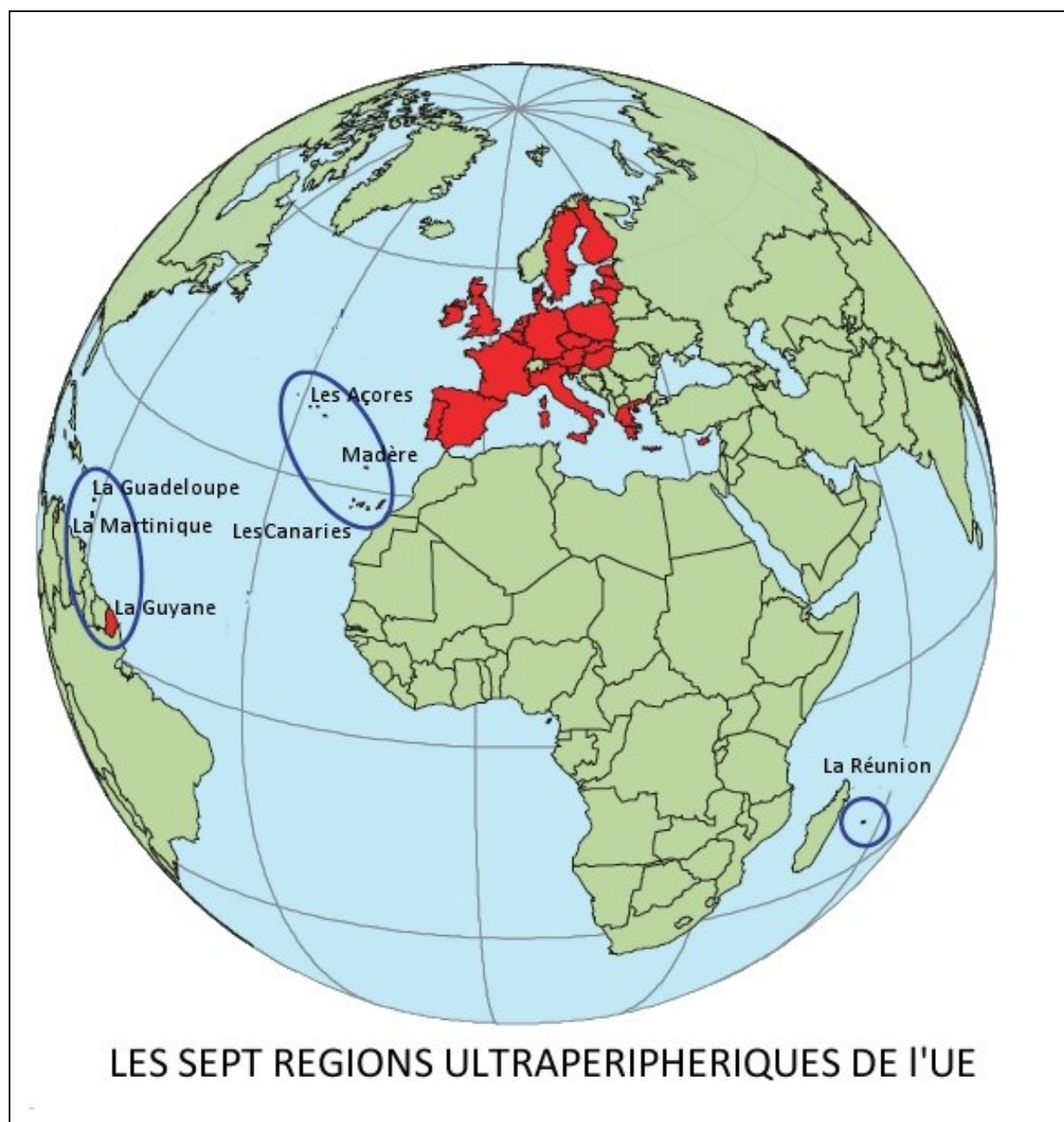


LES RUP ET LES PTCOM LE STATUT DE L'OUTRE MER EUROPEEN



	Açores	Canaries	Guadeloupe	Guyane	Madère	Martinique	Réunion
Superficie	2 333 km ²	7 447 km ²	1 710 km ²	84 000 km ²	795 km ²	1 080 km ²	2 510 km ²
Population (habitants)	237 900	1 715 700	425 700	161 100	244 800	383 300	715 900
Indice UE =100 PIB/hab	66.7	93.7	70.6	50.5	94.9	75.6	61.6

Source: Eurostat 2006

Un article spécifique du Traité d'Amsterdam (article 299§2) constitue le fondement juridique de la notion de région ultrapériphérique. Concrètement, cet article reconnaît la spécificité des RUP et la nécessité d'adapter les politiques communautaires à leurs réalités et à leurs contraintes permanentes.

L'éloignement, l'insularité, le relief et le climat difficile et la dépendance économique vis-vis d'un faible nombre de produits sont autant d'obstacles au plein développement de ces régions.

Toutefois les RUP possèdent également des atouts qui permettent à l'Union européenne non seulement de détenir un territoire maritime très largement étendu, mais aussi d'avoir une économie diversifiée. Par exemple ces régions fournissent des produits agricoles, comme le rhum, le sucre de canne, les bananes et autres fruits et légumes tropicaux qui répondent à la demande des consommateurs européens. De par leur positionnement géostratégique les RUP représentent aussi de grandes opportunités pour l'UE notamment dans le développement des relations avec les pays voisins de leur pourtour géographique (Micronésie, Caraïbes et sud- ouest de l'Océan Indien).

SOURCE : http://ec.europa.eu/development/geographical/regionscountries/regionscountriesoets_fr.cfm

LES PTOM (PAYS ET TERRITOIRES D'OUTRE MER ONT UN STATUT DIFFERENT

Caraïbes	Pacifique	Océan Indien	Atlantique Nord
Aruba Anguilla Antilles néerlandaises Bermudes Iles Caïman Iles Turques et Caïques Iles vierges britanniques Montserrat Saint Martin et Saint Barthélémy (depuis 21 février 2007) autrefois parties du DOM de la Guadeloupe.	Nouvelle Calédonie Pitcairn Polynésie française Wallis & Futuna	Mayotte Territoire britannique de l'océan Indien	Groenland St Pierre & Miquelon
Atlantique Sud			
Iles Falkland Iles de Géorgie du sud et Sandwich du sud St Hélène Terres Antarctiques et Australes Françaises Territoire antarctique britannique			

En jaune les territoires français ayant le statut de COM communauté d'outre-mer

Vingt pays et territoires d'outre-mer (PTOM) entretenant des relations particulières avec le Danemark, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont associés à l'UE. 5 (...)

Bien que leurs ressortissants soient en principe citoyens de l'UE, les PTOM ne font pas partie de l'UE et ne sont pas directement soumis à la législation européenne. Les PTOM bénéficient d'accords d'association portant sur les domaines suivants :

Coopération économique et commerciale : règles d'origine favorables et système d'échanges commerciaux extrêmement avantageux.

Développement durable : aide aux politiques et programmes axés sur la production, le développement du commerce, le développement humain, social et environnemental, et la coopération dans le domaine culturel et social.

Coopération régionale et intégration : aide à la coopération et au développement économiques, libre circulation des personnes, des marchandises, des services, du travail et des technologies, libéralisation des échanges et des paiements, politiques de réformes sectorielles au niveau régional .

Source : http://ec.europa.eu/development/geographical/regionscountries/regionscountriesoets_fr.cfm